

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

1) PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE : <https://www.adum.fr/index.pl>

Saisir Nom, prénom et créer le password puis vous accédez à plusieurs écrans, vous devez renseigner :

- Etat civil, coordonnées, entrée en thèse, baccalauréat-cursus, diplôme d'accès au doctorat ...
- **Attention** dans l'écran Inscription en thèse, sélectionner l'année de thèse, **Académie de Créteil, Etablissement Université Paris-Est, Ecole doctorale MSTIC**
- Financement de la thèse, unité de recherche, titre de la thèse + directeur de thèse, si cotutelle, employabilité : projet professionnel, langues vivantes ...

Les informations saisies et validées vous donnent accès à votre interface doctorant :

- **Imprimer et fournir le dossier traditionnel d'inscription** pré-rempli sur certaines rubriques.
- **Imprimer et fournir le formulaire CNIL depuis Adum**

2) LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – DOSSIER PAPIER :

- Formulaire CNIL Adum + dossier d'inscription Adum à télécharger.
- Une copie du diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master ou demande de dérogation motivée et signée, ou attestation provisoire de réussite au diplôme.
- Le dernier relevé de notes de Master 2 ou du dernier diplôme.
- Un projet du travail de thèse d'une page.
- Un curriculum vitae.
- La «Charte du doctorat» signée par le doctorant, le directeur de thèse et le directeur du laboratoire d'accueil.
- La «Charte de déontologie» signée par le doctorant, le directeur de thèse et le directeur du laboratoire d'accueil.
- Une copie du document attestant du financement de la thèse, en attendant la copie du contrat, fournir une attestation provisoire ou autre justificatif.
- Une copie de carte d'identité ou de passeport ou titre de séjour ou visa étudiant.
- Copie de la carte vitale ou de son attestation si l'étudiant est immatriculé en France, ou une autre attestation de prise en charge pour les étrangers.
- Copie dernière carte étudiant en enseignement supérieur en France (n° INE Identifiant National de l'Etudiant).
- 2 photos d'identité.

→ Le site web de l'École Doctorale MSTIC :

<http://www.univ-paris-est.fr/ecole-doctorale-mstic>

→ Accès Adum :

<https://www.adum.fr/index.pl>

→ Agenda 2018 / 2019 :

- fin novembre 2018, demi-journée d'accueil obligatoire pour les doctorants admis en 1^o année
- 04 juin 2018, journée des doctorants obligatoire pour les doctorants en 1^o et 2^o année

→ Les obligations de formation pendant les trois années de thèse :

- les formations scientifiques : un minimum de 7 ECTS ou 70 heures (niveau doctoral).
- l'insertion professionnelle, cours de langues, doctoriales : un minimum de 3 ECTS ou 30 heures.

→ Le TOEIC est organisé par le Département d'Études Doctorales :

(formations-doctorants@univ-paris-est.fr)

- en première année le test blanc est obligatoire pour évaluer votre niveau d'anglais.
- l'année de la soutenance, le passage du TOEIC est obligatoire (785 est le score souhaité).

→ Informations pratiques

- Association des doctorants : Redoc Paris-Est Email : contact@redocparis-est.com
- ACC&SS, accueil des doctorants étrangers : Un seul email : access@univ-paris-est.fr

A Marne la Vallée : 01 60 05 40 98 Cité Descartes Créteil /Maisons-Alfort : 01 45 17 13 11

Montant des droits d'inscription en thèse : - 611,10€ : inscription + sécurité sociale - 396,10€ inscription - Paiement par CB ou chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université Paris-Est.

→ Bureau de l'École Doctorale : ed-mstic@univ-paris-est.fr

- Directeur : Benjamin Jourdain
- Directeurs adjoints : Béatrice De Tilière, Gaëlle Lissorgues, Patrick Siarry
- Assistante administrative : Sylvie Cach

→ Les doctorants élus 2018 :

- Christophe Cordero (Ligm – Upem) – Christophe.Cordero@ens.fr
- Ayoub Jebri (Lissi – Upec) – ajebri@ens-cachan.fr
- Frédéric Marazzato (Cermics – Enpc) – frederic.marazzato@ponts.org